

A Paris le,

Référence

Type produit

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

En qualité de titulaire d'un contrat souscrit auprès de Generali Vie ou de l'Equité (compagnies du groupe Generali) et référencé ci-dessus, vous êtes membre de l'Association GPMA, association souscriptrice de contrats Santé et Prévoyance.

Conformément à la législation en vigueur, nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine **Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire** de cette Association qui aura lieu le

Judi 24 mai 2018, à 9h30,
Les Salons de la Maison des Arts et Métiers
9, bis avenue d'Iéna
75116 PARIS

afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Rapport moral, rapport financier et rapport du commissaire aux comptes sur les opérations, le bilan et les comptes de l'exercice 2017 – approbation des comptes – quitus aux administrateurs.
2. Affectation du résultat.
3. Opérations visées à l'article L 612-5 du code de commerce.
4. Renouvellement du mandat de sept administrateurs.
5. Ratification de la signature de contrats et avenants.
6. Délégation au Conseil d'Administration pour signer des contrats ou des avenants aux contrats existants.
7. Pouvoirs pour formalités.

Du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

8. Modifications statutaires

Du ressort de l'Assemblée Générale Mixte :

9. Pouvoirs pour formalités.

A défaut de quorum, une nouvelle **Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire**, est convoquée, avec le même ordre du jour, le **mardi 26 juin 2018, à 9h30, aux Salons de la Maison des Arts et Métiers, 9 bis avenue d'Iéna 75116 Paris.**

La présente convocation vaut pour les deux Assemblées. L'obtention ou non du quorum sera mentionnée sur le site www.gpma-asso.fr.

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée, vous pouvez prendre part aux décisions en donnant pouvoir à une personne dénommée, membre de l'Association, ou au Président de l'Assemblée Générale, au moyen du formulaire annexé.

A cette occasion, afin de faciliter nos relations, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer votre adresse e-mail.

Je vous prie d'agréer, Chère Adhérente, Cher Adhérent, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Président du Conseil d'Administration
Denis MERCADAL